

Formulaire de service après-vente des titres-services papier

pour les utilisateurs et utilisatrices

A renvoyer par:



titres-services.wallonie.be/citoyen/contact

Formulaire de contact



Courrier

Titres-services Wallonie
BP 77
1180 Uccle

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ N°: _____ Bte: _____ Code postal: _____ Localité: _____

N° d'utilisateur: _____ - _____ - _____ (Numéro de référence à 12 chiffres)

Cochez ce qui convient :

DÉCLARATION DE NON RÉCEPTION DES TITRES-SERVICES (commande complète)

Je n'ai pas encore reçu mes titres-services. J'en fais la déclaration dans les 50 jours calendaires qui suivent la réception du paiement auprès de Pluxee.

J'ai, en date du ____ / ____ / _____

Viré de mon compte n° BE _____ la somme de _____ EUR vers le compte n° BE _____ pour l'achat de _____ titres-services.

Commandé 105 titres-services maternité via ma caisse d'assurances sociales _____

Dans le cas où je reçois quand même le premier envoi, je m'engage à détruire les chèques. Je sais que l'éventuelle utilisation de ces chèques peut entraîner des poursuites judiciaires.

► **ATTENTION** : seuls les titres-services encore valables et non utilisés peuvent être remboursés.

DÉCLARATION DE NON RÉCEPTION D'UNE PARTIE DE MA COMMANDE DE TITRES-SERVICES

Je n'ai reçu qu'une partie de mes titres-services commandés. J'en fais la déclaration dans les 50 jours calendaires qui suivent la réception du paiement auprès de Pluxee.

J'ai reçu au total _____ titres-services, numérotés de _____ à _____ à _____

J'ai, en date du ____ / ____ / _____

Viré de mon compte n° BE _____ la somme de _____ EUR vers le compte n° BE _____ pour l'achat de _____ titres-services.

Commandé 105 titres-services maternité via ma caisse d'assurances sociales _____

Dans le cas où je reçois quand même les chèques déclarés non reçus, je m'engage à détruire les chèques. Je sais que l'éventuelle utilisation de ces chèques peut entraîner des poursuites judiciaires.

► **ATTENTION** : seuls les titres-services encore valables et non utilisés peuvent être remboursés.

DÉCLARATION DE RÉCEPTION DE TITRES-SERVICES ERRONÉS

J'ai reçu des titres-services portant des mentions erronées.

- Je renvoie **obligatoirement** le volet droit de ces titres-services ainsi que le présent formulaire à Pluxee endéans les 2 mois suivant la date de mon paiement.
- Je décris l'erreur sous la rubrique « **précisions ou autres problèmes** »

DÉCLARATION DE PERTE/VOL DE MES TITRES-SERVICES : REMBOURSEMENT

Je déclare sur l'honneur que les titres-services du n° _____ au n° _____ au total _____ titres-services ont été:

Perdus Volés (Cochez ce qui convient)

Si je ne connais pas les numéros des chèques, je mentionne la date à laquelle j'ai viré le montant d'achat de ces titres-services:

___ / ___ / _____ Procès-verbal n° _____

► **ATTENTION** : seuls les titres-services encore valables et non utilisés peuvent être échangés ou remboursés.

Je demande le remboursement des titres-services encore valables et qui n'ont été utilisés par personne, sur le compte n°:

BE _____, au nom de _____

Délai: Remboursement dans les 5 jours ouvrables.

- Je peux demander le remboursement de titres-services **encore valables**.
- Les titres-services obtenus dans le cadre de l'aide à la maternité ne sont pas remboursables.
- Si mes titres-services ont été achetés durant l'année précédente : Pluxee remboursera les titres-services avec une **déduction de 0,90 € par titre-service sur leur valeur d'achat**.

PRÉCISIONS OU AUTRES PROBLÈMES

« Lu et Approuvé », je date et je signe:

Date: ___ / ___ / _____

Signature
de l'utilisateur.rice :

Vos déclarations sont traitées et conservées dans des fichiers informatiques. Elles donnent lieu au droit d'accès et de rectification prévu par la loi du 8/12/92 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel. Vous pouvez obtenir plus d'informations à ce sujet auprès du registre public (Commission de la Protection de la Vie Privée, Rue de la Presse, 35 à 1000 Bruxelles; commission@privacycommission.be).